



ALLOCUTION DE S.E. Minata SAMATE /CESSOUMA

COMMISSAIRE AUX AFFAIRES POLITIQUES

COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE

A

**68^{EME} SESSION DU COMITE EXECUTIF DU PROGRAMME DU HAUT
COMMISSAIRE (2-6 OCTOBRE 2017)**

Genève, 04 octobre 2017

**Madame la Présidente du Comité Exécutif ;
Monsieur le Haut – Commissaire ;
Mesdames et messieurs les Ministres,
Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames, Messieurs,**

L'Union africaine se joint à la déclaration faite par le Togo au nom du Groupe africain.

Permettez-moi d'exprimer mes sincères remerciements à Monsieur Filippo Grandi, Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, pour l'occasion qui nous est offerte de prendre part à cette 68^e session de l'EXCOM dans le contexte actuel de l'augmentation, sans précédent, du nombre des personnes déplacées sur le continent.

**Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,**

Les crises politiques, les changements climatiques et le terrorisme dans certaines régions du continent forcent des milliers de personnes, y compris des femmes et des enfants, à prendre le chemin de l'exil. Dans des pays d'accueil où ils ne sont pas toujours les bienvenus, les réfugiés subissent diverses pressions pour retourner chez eux malgré des conditions non encore favorables. Ils font aussi l'objet d'expulsions, de violence et de trafic de tout genre.

Toutefois, on enregistre une amélioration des conditions d'accueil et de vie des réfugiés dans certains pays ayant adopté des politiques d'intégration des réfugiés comme la Tanzanie ou encore l'Ouganda qui devrait être une source d'inspiration pour nous tous.

C'est l'occasion pour moi de traduire la reconnaissance de la Commission de l'Union africaine au HCR pour sa présence sur le continent dans des conditions de travail parfois difficiles. Je me réjouis de l'excellente coopération qui existe entre nos deux organisations.

Je rends un vibrant hommage aux travailleurs humanitaires qui, au péril de leur vie, font un travail d'assistance remarquable auprès des réfugiés. Je déplore et condamne les crimes perpétrés contre les travailleurs humanitaires et appelle les autorités compétentes de traduire en justice les auteurs de ces crimes odieux.

Madame la Présidente,

Les pays d'accueil, en dépit de leurs ressources limitées, fournissent des efforts inestimables pour offrir un accueil aux réfugiés de pays voisins en difficulté. Je leur exprime toute ma reconnaissance et je lance un appel pour qu'ils soient soutenus dans leurs efforts visant à fournir des conditions d'accueil humainement acceptables aux réfugiés.

L'une des préoccupations de l'heure demeure les diminutions substantielles des moyens de financement pour faire face aux défis du déplacement forcé partout dans le monde, mais particulièrement en Afrique où les gaps de financement ont atteint des proportions alarmantes. A titre d'exemple, le gap de financement pour la situation en RCA a atteint 91% des besoins, 90% pour la situation au Burundi et 71% pour la situation au Soudan du Sud. Je voudrais donc profiter de cette tribune pour renouveler l'appel à la communauté internationale de nous aider à faire face aux défis du déplacement notamment à travers un financement suffisant, prévisible et disponible au moment où nous en avons le plus besoin.

Consciente de ce défi, la Commission de l'Union africaine organisera, avant la fin de l'année, une conférence des donateurs pour mobiliser les ressources nécessaires pour faire face aux besoins humanitaires sur le continent. Nous

comptons sur le soutien et la participation de tous les Etats membres et des partenaires.

Mesdames et Messieurs

Les conditions insoutenables des réfugiés requièrent des approches novatrices pour endiguer le phénomène. C'est en cela que je salue les engagements forts pris par la communauté internationale à l'issue du tout premier Sommet humanitaire mondial d'Istanbul et du Sommet des Nations unies sur la gestion du déplacement massif de réfugiés et migrants de septembre 2016 à New York, qui a adopté des approches plus efficaces afin de faire face aux crises humanitaires.

L'Union africaine rappelle le caractère consensuel des conclusions de ces deux sommets et espère que les réflexions en cours pour l'élaboration du Pacte Global pour les Réfugiés en vue de son adoption en 2018, apporteront une réponse globale basée sur la recherche des solutions aux causes profondes des déplacements forcés des populations.

Pour sa part, l'Organisation continentale, qui s'est déjà dotée d'un cadre de politique humanitaire, approfondira la réflexion sur le Pacte Global lors d'un Symposium humanitaire qui sera organisé en novembre prochain à Nairobi au Kenya.

De même, les Chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA ont décidé de mettre en place une Agence humanitaire africaine, en vue d'améliorer l'efficacité de l'action humanitaire sur le continent.

Il m'importe aussi de souligner que la question de la lutte contre l'apatridie constitue l'une des priorités de l'Union africaine indissociable de tous nos efforts dans le domaine humanitaire. Actuellement, nous sommes très avancés sur un projet de protocole à la Charte africaine des Droits de l'Homme et des peuples sur les aspects spécifiques au droit à la nationalité et la lutte contre l'apatridie. Je reste convaincue qu'avec l'adoption prochaine de ce protocole et l'engagement réaffirmé de nos

Etats membres, nous arriverons à éradiquer le fléau de l'apatridie qui continue d'affecter négativement de nombreuses personnes sur le continent africain.

Je suis persuadée que dans cette dynamique collective et solidaire, les engagements pris au cours de ces deux sommets de « *ne laisser personne de côté* » et « *de protéger les droits des réfugiés et migrants* » deviendront une réalité concrète dans la vie de chaque personne déplacée forcée en Afrique et partout dans le monde.

En conclusion, je réitère le soutien de l'Union africaine aux activités du HCR et l'assure de la pleine coopération de la Commission dans ses efforts pour atténuer les souffrances des réfugiés, des personnes déplacées internes et des apatrides dans le monde.

Je vous remercie.